

# 679

# Domaine public

**J. A. 1000 Lausanne 1**

Hebdomadaire romand  
N° 679 14 avril 1983  
Vingtième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
François Brutsch  
Marcel Burri  
André Gavillet  
Yvette Jaggi  
Pierre Lehmann  
Charles-F. Pochon  
Victor Ruffly

Points de vue:  
Jeanlouis Cornuz  
Pierre Feschotte  
Gil Stauffer

## Les nouvelles mémoires

*Sans mémoire, pas de vie possible: les instants, fragmentés, ne seraient que de l'inerte. Sans oubli, plus de vie possible par écrasement, étouffement.*

*Qu'on excuse ce ton dissertant: il y a une dialectique de la mémoire et de l'oubli, au même titre que de la vie et de la mort, de l'invention et de la tradition. L'informatique, ou plus exactement les capacités nouvelles, prodigieuses des «mémoires», et les liaisons désormais plus faciles entre les centres de données font que des accumulations fantastiques, à la fois spécialisées sur tous les sujets imaginables et universelles, car connectant partout dans le monde les pays équipés, sont désormais à disposition des utilisateurs pour des tarifs modiques, quelques dizaines de francs.*

*Cette mémoire informatique coïncide avec une fantastique prolifération de la recherche et des publications tous azimuts. Dans toutes les universités, à tous les grades, chacun, dans sa ligne, publie. Par exemple, la littérature critique, en langue anglaise, sur des sujets de littérature française, est un impressionnant «listing» d'ouvrages et d'articles de revues.*

*La multiplication des études sur tout ne multiplie pas proportionnellement les chances de découverte, d'innovation et de talent. Mais la déperdition est admissible, si marginalement, même à coût élevé, se révèle une idée ou une sensibilité inédite.*

*Hélas, les nouvelles «mémoires» rendent difficile, voire impossible, cette décantation. Ceux qui mettent en mémoire n'ont pas à juger la qualité du produit; ils enregistrent, ils ne trient pas.*

*Dès lors, l'oubli n'élimine plus. Certes, on peut imaginer que dans le domaine scientifique l'évolution demeure assez rapide pour que beaucoup de publications apparaissent de toute évidence périmées dès que le train des recherches est soutenu, efficace.*

*En revanche, dans les sciences humaines, l'ordinateur vous sert (ou vous servira dans quelques années), sans lacune, tout sur tout. Fini, les recherches dans de lourds fichiers; les revues dont le titre n'éclaire pas le sommaire de chaque numéro, deviennent, enfin, transparentes et dépouillées.*

*Malheureusement, l'oubli ne rend plus dégradable toute cette accumulation. Le chercheur à qui d'interminables bibliographies sont servies sans effort se retrouve, affamé, devant une carte trop riche et trop longue. Tout lire? Comment choisir?*

*L'oubli, jusqu'ici, était sélectif, avec, peut-être, des erreurs de jugement, des ingrattitudes de l'histoire. Mais on s'achemine, grâce au tout-en-mémoire, vers l'égalité sans faille de l'annuaire du téléphone.*

*Dès maintenant, la prolifération n'est pas maîtrisée par une sélectivité accrue (pas de darwinisme!), mais par un agrandissement des mémoires et par la rapidité de la consultation des titres. Mutation culturelle considérable, unique dans l'histoire. Débouchera-t-elle sur un nouvel individualisme ou sur un blocage des circulations d'idées (bouchon de plusieurs kilomètres sur toutes les nationales) ou sur l'invention de nouveaux relais oraux, parabiographiques, de nouvelles méthodes pour détecter le livre - terrier sous les pierriers du titre?*

**A. G.**

## Epuration des eaux à Bex: on n'arrête pas le progrès

«Cohérence. Bex, ses mines de sel, sa station d'épuration»: c'était le titre d'un texte de Pierre Lehmann, paru dans ces colonnes (DP 676, 17 mars 1983), consacré à l'histoire tourmentée de la station d'épuration bellerine, au moins cinq ans de discussions délicates entre promoteurs et autorités, un premier projet manifestement sur-dimensionné et abandonné, un deuxième projet adopté au début de l'année à l'unanimité du Conseil communal. En filigrane des propos de notre ami, une question: pourquoi la commune de Bex, menacée au premier chef en Suisse par les projets d'entreposage de déchets radioactifs concoctés par la Cedra, ne donne-t-elle pas l'exemple des économies d'énergie dans le domaine de l'épuration des eaux, puisque des solutions existent, peu coûteuses sur le plan énergétique? Exemple de résistance active. Les lignes de Pierre Lehmann ont provoqué une violente réaction de M. E. Robert, chef de l'Office cantonal de la protection des eaux. Nous en publions ci-dessous de larges extraits. Il nous a paru indispensable, même si cette correspondance dépasse par son volume les capacités normales d'accueil de DP, de donner la parole à Pierre Lehmann pour une duplique: l'importance du débat et aussi la rareté des controverses publiques sur le thème de l'épuration l'imposaient.

### MISE AU POINT

## Le canton de Vaud a pris ses responsabilités

(...) Reprenons, si vous le permettez, quelques points du texte de M. Lehmann, en les complétant afin que le lecteur de votre journal puisse mieux apprécier la situation.

— «Le projet magnifique de Degrémont pour la modique somme de Fr. 6 800 000.—»  
L'investissement peut paraître effectivement élevé. Cependant, ce chiffre représente un montant de Fr. 883.— par équivalent-habitant. Comparé à une

fosse digestive efficace qu'on pourrait édifier par exemple pour une villa de six personnes (sans pour autant éliminer le phosphore), il est tout de même inférieur de Fr. 1117.— par équivalent-habitant. Comparé à une station d'épuration douce par bassin anaérobie, solution préconisée par M. Lehmann, ce chiffre n'est pas excessif, loin de là. En effet, il faut compter une surface de 10 m<sup>2</sup> par équivalent-habitant, soit, dans le cas de Bex, un minimum de 77 000 m<sup>2</sup>. Cette station douce, située dans une gravière, devrait être étanchée avec tous les problèmes que cela comporte. Il suffirait d'un simple trou pour que l'eau passe directement dans la nappe phréatique, donc épuration nulle, mais avec des intérêts bancaires bien réels. Personnellement, je ne peux pas prendre ce risque vis-à-vis du citoyen. Nous avons construit dans une commune voisine ce type d'épuration, sous la direction et la responsabilité de M. Lehmann: le rendement du phosphore, pour l'instant, est de 30 - 40%. Est-ce la solution pour sauver le Léman?

— «Les frais d'exploitation s'élèvent à Fr. 440 000.— par an.»

Ce chiffre est parfaitement exact; il se décompose comme suit: frais d'exploitation: Fr. 210 000.—; frais bancaires, etc.: Fr. 125 000.—; amortissement: Fr. 105 000.—. Cela représente Fr. 57.— par équivalent-habitant, soit légèrement inférieur à la moyenne vaudoise des 87% de la population assainie. Mais avec une garantie de traiter le phosphore à 0,2 mg/l (norme fédérale 1 mg/l) et un abaissement substantiel des nitrates. Ce que ne peut pas garantir M. Lehmann avec ses chères (au double sens du terme) fosses ou son bassin digesteur anaérobie.

— «Cette step consommera peut-être 600 000 KWH.»

Le chiffre exact est 325 000 kWh par an. J'engage M. Lehmann, excellent physicien par ailleurs, à revoir ses calculs, l'erreur étant de 46%.

— «Le premier projet est élaboré en 1979, déjà,

par le célèbre bureau Polydro, vaillamment soutenu par l'office cantonal.»

Faux, le premier projet de M. Merz date de 1960. Quant au vaillant soutien que j'ai donné à Polydro depuis 1979, j'exige que M. Lehmann, publiquement, m'en administre la preuve. Cette accusation est grave et me cause un grave préjudice à l'égard de mes supérieurs. Je me réserve le droit, en tant que responsable de l'office, de demander réparation à M. Lehmann pour tort moral et à votre journal pour publication d'allégations fausses.

— «Les habitants de Bex produisent chacun 1700 litres d'eaux usées par jour.»

Le débit temps sec d'arrivée à la station est de 53,5 litres par seconde. Si M. Lehmann s'était donné la peine de faire le calcul, il aurait trouvé 350 litres par jour et par équivalent-habitant. Son erreur de calcul est de 79,4%. Un peu élevé pour un spécialiste des sciences exactes.

— «Des citoyens de Bex s'opposent à ce projet.»  
Natif de Bex justement, c'est avec plaisir que j'aurais reçu, en tant que service public, d'anciens coreligionnaires (...). Malheureusement, personne n'est venu. Ma porte leur est toutefois, et quand ils le désireront, toujours largement ouverte (...).

— ... «Un nouvel appel d'offres soit lancé»...  
La commune de Bex est maître de l'œuvre. Elle a choisi, avant que je ne sois à la tête de l'office, une entreprise vaudoise. Le canton n'a pas à s'immiscer dans ce choix puisqu'il répondait aux critères fédéral et cantonal. Remettre le projet sur le métier impliquait de nouveaux investissements non négligeables. Le contribuable aurait-il été d'accord d'engager encore d'autres crédits d'études? Et si d'autres citoyens n'avaient pas été d'accord avec un éventuel nouveau choix?

— «E. Robert, venu appuyer le projet de la municipalité avec deux anciens collègues de Degrémont.»

Après avoir vaillamment soutenu Polydro,

j'appuie vaillamment Degrémont, si le lecteur sait lire entre les lignes. Je rappelle, à ce sujet, qu'en raison de la baisse de conjoncture, j'ai été, avec d'autres, contraint de quitter Degrémont en 1976. Sage mesure pour des industriels craignant les chiffres rouges. Je n'éprouve donc pas un amour immodéré pour Degrémont, mais apprécie, cependant, la technique d'une maison établie depuis 1891. J'ai donc, tacitement, approuvé le choix de la commune (...).

— (...)«E. Robert a promis que l'Etat assumerait une partie des «erreurs» commises»...

Premièrement, un employé de l'Etat n'a rien à promettre à une commune et à se substituer au Conseil d'Etat et au Grand Conseil. Deuxièmement, il existe des bases légales. Dans le cas de Bex, le premier projet basé sur les fameuses données Kneschaurek s'est révélé, en 1979, trop conséquent. La commune l'a fait modifier en accord avec les instances fédérale et cantonale. Il est donc normal que chacun prenne ses responsabilités. Le canton, pour sa part, préfère payer un petit supplément d'étude qu'un gros supplément d'investissement non utilisable immédiatement. Ne donnons pas de pouvoirs extraordinaires au chef de l'office qui a un cahier des charges bien précis, sinon nous tomberons dans la sensation.

— «Mettra en œuvre un procédé de nitrification-dénitrification.»

M. Lehmann n'étant ni chimiste, ni biologiste, ne devrait pas s'aventurer dans des domaines qu'il ne connaît pas. Pour ma part, je répondrai que le Conseil d'Etat, le Grand Conseil et beaucoup de citoyens nous ont accordé une grande confiance dans nos projets de recherche, jusqu'à maintenant. Le pire reproche que l'on pourrait faire à l'office est de ne jamais prendre de risque. J'assume l'entière responsabilité d'un échec éventuel dans ce domaine.

**E. Robert**

Copie à M. Lehmann que je me permets de mettre en garde sur ses interventions qui, en freinant le développement de nos projets, coûte très cher au contribuable, sans apporter de solutions valables à nos problèmes.

**DUPLIQUE**

## Ne pas gaspiller l'eau, économiser l'énergie

Au-delà du problème de la Step de Bex, il y a entre M. Robert et moi une divergence de vues qui résulte d'options de départ différentes. Contrairement à M. Robert, je ne crois pas que la sauvegarde de nos lacs, et autres écosystèmes aquatiques, soit d'abord un problème technique. Je pense même que cette sauvegarde ne peut être obtenue uniquement par de tels moyens, mais qu'il faut d'abord et surtout que le citoyen se responsabilise par rapport aux déchets qu'il rejette dans l'environnement. D'où l'urgence de solutions décentralisées, en particulier pour le traitement des eaux usées. Il faudra bien aussi qu'on considère l'eau potable comme un bien précieux qu'il convient d'utiliser parcimonieusement. Aujourd'hui, le droit au gaspillage de l'eau est tenu pour acquis et il ne se fait aucun effort sérieux du côté officiel pour en améliorer la gestion. Venons-en à Bex et à quelques détails précis!

Le projet Degrémont est avant tout un exercice technologique. Je veux bien croire que sous ce rapport, il soit bien étudié. Il va, on l'a appris, mettre en œuvre un procédé de nitrification-dénitrification (à vos souhaits!) à propos duquel je persiste à dire que certaines personnes compétentes émettent des réserves.

### LA COHÉRENCE

Concernant la consommation d'électricité, le préavis au Conseil communal du 4.1.1983 se contente de dire qu'elle coûtera Fr. 60 772.— par an. Alors, de deux choses l'une. Ou le kWh est facturé à 10 centimes en moyenne (le tarif officiel est de 14,5 centimes pour le courant de jour et de 7 centimes pour le courant de nuit) et la consommation de la Step sera de 600 000 kWh par an environ. Ou cette consommation, comme le soutient M. Robert, sera

de 325 000 kWh et on se demande pourquoi la Step de Bex devra payer le kWh 18,7 centimes en moyenne, c'est-à-dire un prix qui est loin de celui qu'on accorde si généreusement à ceux qui gaspillent le courant dans des chauffages électriques.

Et 325 000 kWh, ça reste beaucoup. Ça permettrait par exemple de subvenir aux besoins d'une bonne vingtaine de maisons familiales équipées de chauffage électrique direct et d'une bonne cinquantaine de ces maisons si elles sont munies d'une pompe à chaleur. Est-il cohérent de vouloir consommer une pareille quantité d'électricité lorsqu'on veut en même temps lutter contre les dépôts de déchets radioactifs à Bex, surtout quand on sait qu'il existe des méthodes pour épurer qui ne demandent que peu ou pas d'énergie? M. Robert affirme péremptoirement que ces méthodes exigent 10 m<sup>2</sup>/habitant. C'est faux. Dans la mesure où les habitants se contentent des 350 l/jour que M. Robert indique, la surface nécessaire est de l'ordre de 2-3 m<sup>2</sup>/habitant. Tout de même à peu près quatre fois moins.

Venons-en maintenant à la quantité d'eau par habitant et par jour. Le 30 août 1979, j'étais dans le bureau de M. Robert (à Lausanne): je voulais justement savoir sur la base de quelle quantité d'eau usée la Step de Bex devait être dimensionnée. Cette information semblait être un secret d'Etat, car les opposants au projet officiel (Polydro) n'avaient pas pu l'obtenir de leurs autorités. M. Robert était secondé ce jour-là par M. J.-P. Guignard (qui s'occupe aujourd'hui d'autre chose); ces deux messieurs m'avaient donné les chiffres relatifs au nombre d'équivalents habitants: environ 5000; et au débit d'eau usée à traiter: 8456 m<sup>3</sup>/jour.

Pour faire plaisir à M. Robert, je serai précis cette fois: la division donne 1691,2 l/habitant/jour. On n'est donc pas loin des 1700 l/habitant/jour que j'ai évoqués. Je suis heureux qu'on ait fini par s'apercevoir que c'est trop. Mais c'est un peu sim-

**SUITE ET FIN AU VERSO**

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

## Ne pas gaspiller l'eau, économiser l'énergie

ple (et est-ce correct?) de présenter aujourd'hui les 1700 l/habitant/jour comme une erreur de calcul de ma part. Et de s'indigner parce que j'ai dit que l'*Office cantonal* (pas seulement M. Robert en personne: après tout il n'est pas seul dans cet office) avait vaillamment soutenu le projet Polydro. Après tout, on n'a pas vu l'Office s'opposer au projet Polydro, lequel était pourtant manifestement surdimensionné. Rappelons que ce célèbre bureau Polydro est aussi responsable du fiasco de Mézières (l'Office s'était-il opposé à ce projet?) et rappelons qu'il est aujourd'hui en faillite. Pourquoi? Parce qu'il faisait trop bien son travail?

L'opposition au projet Polydro a été tout à fait réelle à Bex. Il en a été fait état en particulier dans le «Journal de Bex» dans lequel on pouvait lire dans un compte rendu du Conseil communal de mai 1979 que «la station d'épuration a, qu'on le veuille ou non, laissé un arrière-goût de malaise dans notre population». M. Robert est peut-être né à Bex, mais il n'y était manifestement plus en 1979; il y est donc retourné en 1983, le 9 février pour être précis, pour assister à la séance du Conseil communal qui devait débattre du nouveau projet de Step. Comme je n'ai pas été invité à cette séance (j'y serais allé si je l'avais été), je ne peux pas savoir exactement ce que M. Robert y a dit; mais le «Journal de Bex» du 11.2.1983 le cite comme ayant promis que l'Etat assumerait une partie des «erreurs» commises et indique que parmi ces «erreurs», il y a le contentieux commune-Polydro qui porterait sur quelque 500 000 francs. M. Robert dit maintenant qu'un employé de l'Etat n'a rien à promettre à une commune. Je veux bien. Mais alors, qu'il fasse davantage attention à ses paroles.

Pour terminer, M. Robert me met en garde parce

que je freine le développement de «nos» projets. Quels projets? Celui de Grandson où on voulait dépenser plus de 1 million de francs pour raccorder une cinquantaine de personnes? Celui du raccordement de L'Auberson à la Step de Sainte-Croix pardessus le col des Etroits? Ou encore le projet de raccorder six communes rurales dans la vallée de La Broye à la Step d'Henniez? Ou encore d'autres projets tentaculaires de raccordement qui se concoctent dans nos campagnes?

Le problème n'est pas de réaliser des projets, c'est de lutter contre la pollution des eaux. L'approche que j'ai essayé de promouvoir à travers toutes mes interventions est celle de la lutte à la source qui s'inspire d'un théorème fondamental: l'eau qui pose le moins de problèmes est celle qu'on n'a pas salie et le phosphate qu'on n'a pas mis dans l'eau n'a pas besoin d'en être retiré. Cette approche peut progressivement rendre inutile bien des projets coûteux. Elle n'a rien d'utopique, car les possibilités d'améliorer la gestion du bien précieux qu'est l'eau potable sont multiples. Ce qui manque, c'est la volonté de les mettre en œuvre. **P. L.**

**POINT FINAL**

## Indispensable transparence

*Avec la publication de ces lignes, nous mettons, quant à nous, un point final à cette affaire de la Step de Bex: la décision du Conseil communal bellerin est de toute façon prise et nos lecteurs sont largement au courant des tenants et aboutissants de l'entreprise.*

*Reste l'épuration des eaux, son efficacité, ses ramifications sociales, techniques, politiques: ce dossier est ouvert dans ces colonnes depuis des années, et il n'est pas prêt d'être refermé! Tant de questions demeurent encore sans réponse. Et par exemple, sans remettre une fois de plus en cause «la civilisation du tuyau» dénoncée par P. Lehmann, le surdimensionnement de certaines installations existantes: pourquoi, si tant est qu'on ait pu croire à*

*une Suisse de dix millions d'habitants, ne pas avoir prévu un agrandissement des installations par étapes? Les intérêts économiques immédiats auraient-ils été à ce point dominants? Est-il possible que l'évolution des techniques d'épuration ait été sacrifiée sur l'autel des profits maximum des promoteurs et des constructeurs? Pas question de nous soustraire à ces questions-là, parmi d'autres. Et si M. E. Robert et ses pairs nous ouvrent en effet systématiquement leur porte, pas de doute que la transparence (des eaux!) y gagnera. Réd.*

**CRÉDIT SUISSE**

## Gentlemen, holding et fonds dits propres

La loi la mieux faite offre toujours une échappatoire aux administrés, ou du moins à leur juristes-conseils qui savent lire entre les alinéas. L'essai n'est certes pas toujours transformé, mais qui ne tente rien ne gagne rien, n'est-ce pas mon cher Texon? En l'occurrence, c'est le Crédit Suisse qui a tenté le coup, échoué — mais non perdu la face.

Or donc, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1981, les banques suisses sont soumises à de nouvelles prescriptions en matière de fonds propres (capital social et réserves). Au lieu de l'obligation antérieure de couvrir quatre catégories d'actifs par des fonds propres à raison de 2½, 5, 10 et 12%, les banques doivent désormais justifier d'un capital propre dont le montant est mieux en rapport avec les risques inhérents aux différents actifs, ainsi qu'aux engagements conditionnels et aux opérations en cours. Le système prévoit un échelonnement assez raffiné des taux de couverture, qui vont de 0,3% (pour les créances résultant d'opérations fermes, à terme, sur les métaux précieux, marchandises et devises) à... 100%. Ce dernier taux s'applique logiquement aux participations permanentes consolidées, ainsi qu'aux propres actions de la banque et aux autres titres émis et détenus par elle-même. Des taux de

40% à 50% s'appliquent aux participations non consolidées et aux actifs mobiliers non amortis.

## L'ÉCHAPPATOIRE

Dans ces conditions, l'envie d'échapper à cette réglementation devait venir. Elle a été si vivement ressentie au Crédit Suisse, qu'il a tenté le premier la parade, en fondant le 1<sup>er</sup> mars 1982 la CS Holding. Cette société, au modeste capital de Fr. 50 000.— appartient entièrement à la Fondation du Jubilé du Crédit Suisse, et n'a donc pas de lien juridique direct avec la banque. Même si cette dernière lui fournit de droit un président et les trois membres (au moins) du conseil de fondation.

Le truc a paru un peu gros à la Commission fédérale des banques. D'autant que la cause finale de la création de CS Holding apparaissait dès le début: en effet, le Crédit Suisse lui cédait sa participation dans le groupe CSFB (Financière Crédit Suisse First Boston, Zoug, 1,4 milliard au bilan à fin

1981) très active sur l'euro-marché, ainsi qu'une partie de ses intérêts dans Electrowatt. Autant dire deux participations qu'il aurait fallu consolider si elles étaient restées dans le giron du Crédit Suisse, et pour lesquelles il aurait fallu prévoir des fonds propres correspondants.

Une année après ce grand coup, la CS Holding a certes derrière elle un premier exercice plutôt brillant, grâce surtout aux «résultats impressionnants» du groupe CSFB, consacré par un dividende; mais ce dernier est présenté comme venant s'ajouter à celui que verse le Crédit Suisse lui-même: sursaut d'honnêteté, volonté de séduire les actionnaires, simple vanité ou constat d'échec?

## LE COMPROMIS

En tout état de cause, l'opération est ratée, même si la façade semble ravalée. En clair, la Commission fédérale des banques maintient que les participations de CS Holding doivent être prises en

compte pour le calcul des fonds propres que le Crédit Suisse doit inscrire à son passif. Mais elle va accorder un rabais sur le taux applicable au groupe CSB, ce qui permettra d'ailleurs au Crédit Suisse d'augmenter sa participation, de 49% à 54%, soit de 124 à 140 millions environ.

De son côté, le Crédit Suisse maintient son refus de consolider, mais accepte de faire comme si, c'est-à-dire de respecter les prescriptions concernant le capital propre — sous réserve du rabais octroyé.

Un arrangement bien «swiss», entre gentlemen. Tout juste s'il a été passé en bon allemand. Tout juste si la presse d'outre-Sarine et financière en a parlé. Tout juste si le président du CS et de la Fondation du Jubilé du Crédit Suisse ne l'a pas présenté comme un triomphe lors de l'assemblée générale le 25 mars dernier, qui a nommé M. Fritz Honegger au conseil d'administration, en remplacement (radical) de M. N. Celio qui avait délicatement déposé son mandat l'an dernier.

SVP

## Un bon geste des CFF!

*Les CFF vont donc encore une fois augmenter leurs tarifs. Pour faire passer la pilule, et pour participer au désengorgement des grandes villes, ils proposent aux habitants des villes périphériques de ces capitales, des billets simple course valables pour le retour entre 18 heures et, grosso modo, minuit.*

*Que voilà une mesure déséquilibrée! Prenons deux exemples, peut-être extrêmes, mais intéressants. La mesure est valable entre Lausanne et Villeneuve; donc pour la Riviera. Or la Riviera est une ville dont tous les quartiers sont reliés par un service de bus efficace. Leurs habitants*

*ont ainsi à disposition une dizaine de cinémas (plus celui de Chexbres, pas cher et au programme toujours intéressant), plusieurs salles de théâtre, des salles de concerts, des expositions diverses, des festivals, bref toute une vie culturelle riche et variée. On met donc à leur disposition, à prix réduit, la vie culturelle lausannoise.*

*Autre exemple, à l'opposé: celui d'un habitant d'un petit village de la vallée du Rhône, par exemple Bex. Il y a une seule salle de cinéma (plus deux à Monthey et une à Saint-Maurice qui ne sont pas trop éloignées), quelques pièces de théâtre, quelques concerts (souvent organisés par un particulier), la belle exposition des sculpteurs suisses. Sans du tout minimiser l'activité artistique locale (dont une formation de jazz fort connue) on peut souhaiter voir un film*

*récemment sorti avant d'avoir la chance de le trouver au programme du ciné-club local, dans une dizaine d'années! On peut donc avoir envie de se rendre à Martigny, Aigle, voire Lausanne. Les horaires le permettent, à moins que les CFF estiment que, rentrant par le dernier train, on se couche trop tard!*

*C'est très bien de désengorger les grandes villes. On pourrait aussi penser à désenclaver les petites agglomérations. On rétorquera que les gens prennent de toute manière leur voiture puisqu'ils n'ont pas de problème de parcage... Raison de plus d'élargir la mesure aux petites villes: les CFF n'y perdront rien et la justice y trouvera son compte. Allez, un bon geste: dès 18 h. 00 et jusqu'au dernier train de la soirée, les billets simple course sont valables pour le retour sur tout le réseau.*

GENÈVE

## Ces espaces libres qui inquiètent

*En bordure de la ville de Genève, à deux pas de la jonction du Rhône et de l'Arve, s'élève une colline, le Bois de la Bâtie, bien connu pour le festival du même nom qui s'y tient chaque année à l'été.*

*Cet espace boisé entrecoupé de prairies est encore peu aménagé: deux bistros, un enclos à chèvres, un étang pour les canards, une place de jeux pour les enfants; les prés accueillent aussi bien des matches improvisés que des parties de luge en hiver. L'ensemble est modeste et permet une liberté qu'on ne rencontre plus dans les autres parcs genevois. Promeneurs, jeunes enfants et chiens y coexistent de manière acceptable.*

*Cet état de fait inquiète et suscite les convoitises. Roger Dafflon, le municipal communiste chargé*

*des Sports fut le premier à faire main basse sur l'herbette: malgré les conditions fixées par les donataires, la famille Turettini, réservant le bois à la promenade, il a amputé la plus grande des prairies pour y créer un terrain de football réservé à la compétition; et il se propose de récidiver: le sport organisé est politiquement rentable. Son collègue radical Segond, des Parcs et Promenades, désire, lui, élargir le mini-zoo existant pour y introduire des sangliers. Des animaux sous surveillance pour des loisirs organisés.*

*Si la Ville de Genève dispose vraiment de trop d'argent, qu'elle se préoccupe d'abord des besoins insatisfaits, le logement bien sûr, la bibliothèque publique et universitaire dans un état lamentable, les transports publics. Pour le surplus, messieurs de l'exécutif, calmez vos ardeurs, laissez-nous ces quelques mètres carrés de bois et de prés à la porte de la ville. Faut vraiment quadriller toute la vie?*

LE POINT DE VUE DE GIL STAUFFER

## Notules en passant

Présentateurs, journalistes et directeurs de Radio Lausanne-Genève ne se rendent-ils pas compte que le pourcentage des chansons débiles et de la musique infra-idiote qu'ils diffusent ou laissent diffuser avoisine 90%? Sont-ils tenus par quelques contrats d'émettre pareille quantité de bruits insensés? Tiennent-ils les auditeurs pour de francs et massifs imbéciles? A l'évidence, nombre d'émissions sont remplies de musique comme sont bourrés de paille et de papier certains emballages. On bouche des trous avec n'importe quoi.

Ces présentateurs sont-ils sourds?

\* \* \*

Dans le numéro d'avril de «Pour la Science», Maurice Zermatten rend compte du livre de J.

Schell «Le destin de la Terre». Fort bien. On espère vivement que le même auteur développera le même thème dans la «Revue militaire suisse».

\* \* \*

Horlogers et horlogerie. A lire: «Voyage de Pierre Jaquet-Droz à la Cour du Roi d'Espagne — 1758-1759 — d'après le journal d'Abraham-Louis Sandoz, son beau-père», par André Tissot (Editions de la Baconnière; prix: 24 francs). Remarquable. Très remarquable.

(Je pardonne ainsi définitivement à l'auteur de m'avoir collé, il y a plus de vingt ans, quatre mercredis de retenue — dont deux de grand beau temps.)

\* \* \*

Je trouve — juste en passant — que prêter de l'argent contre intérêt est simplement immoral et répugnant.

Et je suis sûr que Dieu Lui-même est de mon avis.

Grand nombre de gens passent leur vie à regarder le bout de leur godasses. Pour eux, justement: «Observer le ciel à l'œil nu et aux jumelles» de P. Bourge et J. Lacroux (Editions Bordas — Multi-guide Nature. Prix 24 francs). L'ouvrage, bien qu'un peu serré et plus fait pour la lecture en chambre qu'en campagne, est de bon aloi. Indispensable de le compléter par une carte céleste «Sirius» (25 francs dans toutes les librairies). «Sirius», et non pas «Miniciel» comme le suggère l'ouvrage. «Sirius», c'est beaucoup mieux. Pour les jumelles — des 7×50 de préférence — l'expérience enseigne qu'il vaut mieux opter pour la qualité, quitte à lâcher 400 ou 600 francs. De toute manière, elles ne mangent pas de foin et durent, normalement, des décennies. Se méfier des vendeurs, dans les magasins d'optique: beaucoup sont quasi incompetents. Le mieux est donc de demander à essayer divers modèles et de les comparer, de nuit et «in situ». L'image doit être nette jusqu'au bord du champ et les étoiles doivent apparaître ponctuelles — c'est-à-dire dépourvues de halos ou d'aigrettes. Faire très attention à la précision et à la rigidité mécaniques. A la comparaison, sur le terrain, les différences de qualité et d'agrément de l'utilisation apparaissent assez vite.

Et bien le bonjour chez vous.

G. S.

DROITE

## Une presse gratuite de combat

Les mutations en cours dans trois rédactions des cinq plus grands quotidiens de Suisse alémanique sont calquées, dirait-on, sur les vœux de la droite helvétique la plus dure. Celle qui encourage par exemple à Zurich, par le canal de l'Association suisse de radio et de télévision, à la renaissance de la censure — recours systématique aux «mesures provisionnelles» pour bloquer la diffusion d'émissions jugées trop progressistes. Dans le monde de la «grande» presse, un certain libéralisme jette-t-il

ses derniers feux outre-Sarine? On voit mal en tout cas où des voix indépendantes pourraient alors se faire entendre. Ce ne sont encore que des symptômes, mais comment freiner l'évolution qui se dessine? D'ores et déjà, les lecteurs désireux de trouver des stimulants dans la lecture de leurs journaux doivent se préparer à repartir à la découverte.

Passons sur la radicalisation manifeste de la «Neue Zürcher Zeitung», bien connue. On a en mémoire les démêlés du «Tages Anzeiger» de Zurich avec des annonceurs. Les plaies ne semblent pas encore cicatrisées. Des changements dans le «management» montrent que l'entreprise a encore des problèmes à résoudre. Le «Tages Anzeiger» risque dans l'aventure de perdre de sa capacité d'ouverture, surtout si la direction cède au climat zurichois qui n'est pas précisément à la tolérance.

Pour la «Basler Zeitung», le changement est plus perceptible, puisque la rédaction nationale abandonne le journal (quatre démissions), craignant l'adoption d'une ligne politique trop marquée. Là, les effets de la fusion, en 1977, de la «National Zeitung» et des «Basler Nachrichten» n'ont pas fini de se faire sentir, tandis que les milieux économiques bâlois trépignent, regrettant de ne pouvoir disposer d'un contrepoids à la «Neue Zürcher Zeitung».

Dans ces circonstances, l'ouverture de la «Berner Zeitung» à un plus grand pluralisme, pour remarquable et bienvenu qu'il soit, ne doit pas faire illusion. En effet, une attaque massive contre la presse quotidienne bernoise est en cours. Le 21 avril paraîtra un hebdomadaire gratuit pour l'agglomération de la Ville fédérale: des milieux économiques veulent de cette manière se faire entendre directement, mettant dans la balance tous les moyens financiers qui leur permettront à la fois de soutenir «leur» presse et de sanctionner (publicité déplacée sur d'autres «supports») la conduite des journaux jugés trop peu perméables à leurs idées. A l'image des Zurichois qui ont lancé la «Züri

Woche» il y a quelques mois. Le numéro 0 du «Berner Bär» est extrêmement agressif; cette publication sera à la fois une machine de guerre contre les quotidiens bernois et un «antidote» aux feuilles d'avis officielles traditionnelles. L'animateur du «Trumpf Buur», le grand frère de «L'Atout» en Suisse romande, participe comme de juste à l'opération. Intérêt de la presse gratuite: l'absence d'une participation financière quelconque des lecteurs laisse le champ totalement libre aux annonceurs qui supportent seuls l'entreprise et sont dès lors en mesure de dicter leurs conditions «rédactionnelles».

---

#### SURVIE

### «Tout va bien Hebdo» dans six semaines

2400 abonnés payants (150 francs par année), 50 000 francs de coûts mensuels, 20 000 francs de déficit par mois, un taux de réabonnement de 65% en moyenne, une équipe rédactionnelle en proie à des «difficultés de fonctionnement», «Tout va bien Hebdo» suspend, on l'a appris à la fin de la semaine passée, sa parution. L'expérience pourrait repartir le 31 mai prochain, à une seule condition: 1500 abonnés nouveaux. Exorbitant mais réalisa-

#### Marketing Illé/ L'Hebdo

### En Suisse romande

Une revue hebdomadaire est quelque chose de vivant, de changeant. Dans son évolution, tout ne peut pas être prévu et planifié. Il s'agit de saisir l'occasion au

La petite presse non conformiste parviendra-t-elle à se maintenir dans cette bataille entre les grands? Toutes les illusions sont permises, même si la «Wochenzeitung», «Die Region» et d'autres se débattent dans de sérieuses difficultés. Il n'en reste pas moins que la grande majorité des lecteurs de journaux perdront de plus en plus contact avec des problèmes et des formes d'expression que la presse purement commerciale ou définitivement orientée n'a aucun intérêt à monter en épingle. Les annonces du «Trumpf Buur» du 9 avril annoncent clairement la couleur: il n'y a pas de place en Suisse pour des opinions de gauche trop tranchées.

---

*ble, soutient la rédaction de l'hebdomadaire en conclusion d'un bilan remarquable d'honnêteté et de transparence, publié dans «TVB» 190 (adresse utile: case postale 39, 1211 Genève 4). Pas adieu, mais au revoir!*

*Puisque le collectif du journal fait allusion au poids de la concurrence nouvelle de «L'Hebdo», ainsi qu'à l'ambition de «TVB» d'être «un journal professionnel, mais épargné par les servitudes du marketing et les contraintes de la publicité dominante», nous leur dédions, à toutes fins utiles, cet article paru récemment dans une revue interne de Ringier («Ringier Domo», 2/1983). Pour mesurer plus précisément l'importance du «marketing»:*

vol, dans le but non pas de subir l'événement, mais de l'utiliser au profit de la revue en question, afin d'en tirer le maximum.

Le chef de marketing fait procéder à des études de marché très approfondies, accompagnées de dispositions budgétaires et plans d'actions ponctuels. Il a charge d'assurer la continuité et augmenter les ventes de la revue dont il a

charge. La collaboration entre rédaction, société éditrice et chef du marketing doit être très étroite. Pour «l'Illustré» et «L'Hebdo», ceci ne pouvait se faire qu'à Lausanne où se trouvent déjà les deux rédactions. Début janvier 1983, M. S. Toni Wagner a pris ses quartiers à la rue de la Caroline 3. Nous lui souhaitons plein succès dans ses activités.

## Zurich: le pouvoir à deux

Le canton de Zurich sera-t-il dominé à partir du 24 avril par le parti radical (FDP) et l'Union démocratique du centre (SVP), tous deux situés très à droite sur l'éventail politique suisse? Plus exactement, assiste-t-on à la reconquête du canton de Zurich par les radicaux? C'est l'enjeu des prochaines élections cantonales.

Depuis bien des années, radicaux et UDC disposent déjà de la majorité au Conseil d'Etat zurichois avec chacun deux élus, alors que les socialistes, les démocrates chrétiens et les indépendants en ont chacun un.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

### Le poids des pacifistes

Beaucoup de marches pour la paix, en ces jours de Pâques.

D'une part, sentiment de réconfort, oui, à voir tant d'hommes et de femmes de bonne volonté. D'autre part, je dois bien l'avouer, quelque perplexité: quelle efficacité?...

A ce sujet, un «vieux de la vieille» du Service civil international, de la non-violence et du pacifisme, René Bovard, propose autre chose, qui me paraît intéressant:

«1983 est l'année des élections au Conseil national. »En votant pour les candidats de son choix, tels que proposés par les partis politiques et les groupements civiques, chaque Suisse, chaque Suisseuse contribuera à orienter la politique nationale vers les buts qu'il estime justes, à condition que ces candidats définissent clairement leurs intentions.

»Nous autres pacifistes, que la lutte pour la paix unit au-dessus des nuances et formes particulières de pensée, nous saisissons cette occasion d'*agir*

Au Grand Conseil, en revanche, les deux partis avaient 73 élus en 1971 (40 radicaux et 33 UDC), 75 élus en 1975 (43 radicaux et 32 UDC) et 83 élus en 1979 (51 radicaux et 32 UDC); à titre de comparaison, ils avaient 64 élus en 1939 (31 radicaux et 33 paysans) et les socialistes en avaient 65 à eux seuls (lors des derniers scrutins, le parti de gauche reste stable, dans la quarantaine, 43 en 1971, 42 en 1975 et 49 en 1979).

Il manque donc huit sièges aux deux principaux partis non socialistes pour disposer de la majorité absolue dans une assemblée de 180 membres. En tenant compte du climat politique zurichois, une telle avance paraît possible.

Les petits alliés bourgeois, indispensables jusqu'ici, commencent à se soucier de l'avenir. C'est trop tard.

*ensemble*, non seulement pour faire connaître ce que nous sommes et ce que nous voulons, mais pour *peser* du poids de notre nombre sur les décisions de la future Assemblée nationale. C'est pourquoi chacun et chacune d'entre nous s'engage par sa signature à voter pour les seuls candidats qui accepteront de travailler en faveur de:

- la réduction du budget militaire,
- l'interdiction totale du commerce des armes,
- la création d'un service civil véritable,
- l'activation de notre neutralité en vue d'une paix désarmée entre les peuples.»

Pour moi, qui comprends fort bien que M. Chevallaz, en sa qualité de chef du DMF, soit opposé aux quatre points énumérés ci-dessus, mais qui m'étonne, depuis quarante ans que je vote pour des candidats «de gauche», de voir les budgets militaires acceptés contre les seules voix des représentants du Parti du Travail et apparentés, auxquels viennent se joindre quatre, cinq ou six socialistes, je trouve la proposition bonne. Reste à la réaliser pratiquement...

\*

A propos du Parti du Travail, les récentes élections genevoises ont démontré irrécusablement qu'il est

La gauche, éclatée, est sur la défensive. Le parti socialiste doit se contenter de préparer une belle fête pour la première femme élue dans un exécutif cantonal.

Au surplus, il faut se rappeler que le 80% des 171 communes zurichoises ont à leur tête un président appartenant soit au parti radical (47), soit à l'UDC (89). La confirmation d'une majorité de droite à tous les échelons de la vie politique zurichoise aurait des conséquences importantes dans le reste de la Suisse. Pas difficile de les imaginer: on en a déjà eu un avant-goût, par exemple, dans le raidissement patronal helvétique sur les traces du petit monde économique et financier des bords de la Limmat.

en perte de vitesse. L'une des raisons me paraît être la disparition de la *Voix ouvrière* en tant que *quotidien*. Or la *Voix ouvrière* était le seul quotidien de gauche en Suisse romande. Ceci intéresse à mon avis toute la gauche: saura-t-elle redresser la situation, s'unir pour une fois?

Pour cela, il faut tout juste savoir compter.

\*

Mais sait-on encore compter? Il m'arrive d'en douter. Je lisais l'autre jour quelques lignes de Jacques Bofford, qui disait à peu près ceci: ont l'occasion de passer à la TV romande des artistes, des écrivains, des conférenciers, qui n'auraient jamais cette chance à la TV française, vu leur relative médiocrité. Voilà qui est évident. Or même cette évidence a été contestée! Comptons!

Pour 1 300 000 Suisses romands, une chaîne de TV; pour 50 millions de Français, trois chaînes de TV. S'ils voulaient «régater» avec nous, les Français devraient avoir à peu près 40 chaînes de TV — treize fois plus! Mais tout comme l'Allemagne, tout comme l'Italie, ils sont à cet égard *sous-développés*, et l'on comprend, dans une certaine mesure, qu'ils se montrent peu accueillants.

J. C.